

S E C R É T A R I A T
à l' *a* doption internationale
D U Q U É B E C

LES ADOPTIONS
INTERNATIONALES
AU QUÉBEC

Portrait statistique de 2000

N o v e m b r e 2 0 0 2

Jean-François Lachance

Avec la collaboration
de Sylvie Fortin



Remerciements

Claudine Audy et Andrée Sévigny pour leur précieuse collaboration.

Édition produite par :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document, faites parvenir votre commande par télécopieur : **(418) 644-4574**

par courriel : **communications@msss.gouv.qc.ca**

ou par la poste : **Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des communications
1075, chemin Sainte-Foy, 16^e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1**

Le présent document peut être consulté à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/adoption

Sauf indication contraire, la forme masculine désigne autant les hommes que les femmes lorsque le contexte s'y prête.

Le terme « adoptant » fait référence à la personne qui adopte seule aussi bien qu'à celle qui le fait en couple.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Bibliothèque nationale du Canada, 2002

ISBN

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
CONSIDÉRATION MÉTHODOLOGIQUE	4
1 LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ADOPTION	5
1.1 Selon le lien de parenté	5
1.2 Selon l'intermédiaire	6
2 PORTRAIT DES ADOPTANTS	7
2.1 Mode de vie conjugale	7
2.2 Âge	7
2.3 Particularité des personnes qui adoptent seules	9
2.4 Lieu de résidence	13
3 PORTRAIT DES ENFANTS ADOPTÉS	14
3.1 Pays d'origine	14
3.2 Sexe	15
3.3 Âge	16
3.4 Fratries	21

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	
Nombre d'adoptions internationales selon le lien de parenté de l'enfant avec l'adoptant et selon l'intermédiaire, Québec, 2000	5
GRAPHIQUE 2	
Nombre d'enfants adoptés par l'intermédiaire des organismes agréés selon le pays d'origine, Québec, 2000 ...	6
GRAPHIQUE 3	
Répartition des adoptions internationales selon le mode de vie conjugale des adoptants, Québec, 2000	7
GRAPHIQUE 4	
Âges minimum, moyen et maximum des adoptants selon le sexe, Québec, 2000	8
GRAPHIQUE 5	
Répartition des adoptants selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2000	8
GRAPHIQUE 6	
Répartition des adoptions réalisées par des personnes adoptant seules selon le sexe de l'adoptant, Québec, 2000	9
GRAPHIQUE 7	
Nombre d'adoptions réalisées par des personnes adoptant seules selon le pays d'origine des enfants, Québec, 2000	10
GRAPHIQUE 8	
Âge moyen des adoptants selon le mode de vie conjugale des adoptants, Québec, 2000	11
GRAPHIQUE 9	
Âge moyen des enfants selon le mode de vie conjugale des adoptants, Québec, 2000	11
GRAPHIQUE 10	
Répartition des enfants adoptés selon le sexe en fonction du mode de vie conjugale des adoptants, Québec, 2000	12
GRAPHIQUE 11	
Répartition des adoptions internationales selon la région sociosanitaire de résidence des adoptants, Québec, 2000	13
GRAPHIQUE 12	
Répartition des adoptions internationales selon le pays d'origine des enfants, Québec, 2000	14
GRAPHIQUE 13	
Répartition des adoptions internationales selon le sexe de l'enfant, Québec, 2000	15
GRAPHIQUE 14	
Nombre d'enfants adoptés selon le pays d'origine et le sexe, Québec, 2000	16
GRAPHIQUE 15	
Répartition des enfants adoptés selon le groupe d'âge, Québec, 2000	17
GRAPHIQUE 16	
Âge moyen des enfants adoptés selon le sexe, Québec, 2000	17
GRAPHIQUE 17	
Répartition des enfants adoptés selon le sexe en fonction du groupe d'âge, Québec, 2000	18
GRAPHIQUE 18	
Proportions d'enfants adoptés ayant moins de 12 mois selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000	19
GRAPHIQUE 19	
Proportions d'enfants adoptés ayant entre 12 et 23 mois selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000 ...	19
GRAPHIQUE 20	
Proportions d'enfants adoptés ayant entre 24 et 47 mois selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000 ...	20
GRAPHIQUE 21	
Proportions d'enfants adoptés ayant 48 mois ou plus selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000	20
GRAPHIQUE 22	
Nombre d'adoptions internationales de fratries selon la taille de la fratrie, Québec, 2000	21
GRAPHIQUE 23	
Répartition des enfants adoptés au sein de fratries selon le groupe d'âge, Québec, 2000	22
GRAPHIQUE 24	
Nombre de fratries adoptées selon le pays d'origine, Québec, 2000	22

Sommaire

Pour l'année civile 2000, le SAI dénombre 697 adoptions. Les enfants adoptés au cours de cette année provenaient de 41 pays.

Un peu plus de la moitié des enfants adoptés sont originaires d'Asie (59,5 %), principalement de la Chine. Plus du quart des adoptés (18,8 %) viennent des Amériques, notamment d'Haïti, et une proportion semblable (17,6 %) est originaire d'Europe, essentiellement des pays de l'Est (Russie, Bélarus, Roumanie, entre autres). L'Afrique ne représente qu'une faible part des adoptions internationales au Québec avec 4,0 % de l'ensemble.

Dans la majorité des cas, les adoptions internationales se sont faites par l'entremise des organismes agréés. En 2000, ceux-ci ont été impliqués dans 86,1 % de toutes les adoptions internationales. En 2000, on comptait 15 organismes agréés qui œuvraient dans 19 pays. Par ailleurs, 13,5 % des adoptions sont le fait d'adoptants ayant effectué eux-mêmes les démarches en vue de l'adoption d'un enfant domicilié à l'étranger ; cette catégorie inclut des enfants apparentés (56,4 %) et non apparentés (43,6 %) aux adoptants. Le SAI ne joue lui-même le rôle d'intermédiaire en recevant directement une proposition d'enfant pour les adoptants qu'en de très rares cas (0,4 %).

La moyenne d'âge des adoptants en 2000 était de 39,8 ans chez les hommes et de 38,6 ans chez les femmes. La plupart des adoptants effectuent leurs démarches en couple, mais une adoption sur huit (12,5 %) était faite par une personne seule. L'âge moyen des enfants adoptés était de 27,4 mois et 68,4 % d'entre eux étaient de sexe féminin.

Dans presque la moitié des cas (48,7 %), les adoptants résidaient dans les régions sociosanitaires de Montréal-Centre, de la Montérégie et de Laval. On constate toutefois que l'adoption internationale n'est pas l'apanage des résidents de la zone métropolitaine puisqu'on retrouve des adoptions internationales dans toutes les régions du Québec. À peu de choses près, la distribution spatiale des adoptions et celle de la population québécoise en général sont très similaires.

Dans la majorité des cas (94,4 %), un seul enfant est adopté au cours d'une même démarche. Toutefois, 5,6 % des démarches concernent l'adoption simultanée de plusieurs enfants, le cas le plus courant étant l'adoption de plusieurs membres d'une même fratrie (3,5 % de l'ensemble des démarches).

Introduction

Ce document trace le portrait statistique des adoptions d'enfants domiciliés hors du Québec par des familles québécoises en 2000. Il s'inscrit parmi les objectifs du Secrétariat à l'adoption internationale qui visent à rendre publics, sur une base régulière, des renseignements non nominatifs sur l'adoption internationale.

Ces objectifs d'information découlent du mandat du Secrétariat à l'adoption internationale (SAI), qui est :

- ✗ de coordonner les activités en matière d'adoption internationale au Québec dans l'intérêt supérieur des enfants et le respect de leurs droits fondamentaux ;
- ✗ d'aider et de conseiller les personnes et les familles qui ont le projet d'adopter un enfant domicilié hors du Québec et de s'assurer de la conformité de leur projet d'adoption ;
- ✗ de recommander au ministre de la Santé et des Services sociaux l'agrément d'organismes œuvrant en adoption internationale ;
- ✗ de conseiller et de soutenir les organismes agréés et d'assurer une surveillance de leurs activités dans le cadre prescrit par la loi ;
- ✗ de veiller à l'application de la législation et au respect des orientations du Québec et des règles éthiques en matière d'adoption internationale ;
- ✗ de s'assurer du respect de toutes les exigences relatives à chaque adoption ;
- ✗ de conseiller les autorités du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en matière d'adoption internationale ;
- ✗ d'établir avec les autorités compétentes des pays étrangers des relations de travail et des accords en matière d'adoption internationale dans le respect de leur législation et de leur culture.

Pour répondre à son mandat, le SAI ouvre un dossier pour chaque adoptant. De plus, il aide, conseille et soutient les adoptants ou les organismes agréés, le cas échéant. Enfin, à la suite de la proposition d'enfant, il s'assure du respect de toutes les exigences relatives à chaque adoption avant d'émettre la lettre de non-objection à l'entrée de l'enfant au Canada (Québec), exigée par les autorités de l'immigration.

Considération méthodologique

Les analyses statistiques présentées ici sont basées sur les données recueillies par le Secrétariat à l'adoption internationale au moment où il émet la lettre de non-objection à l'adoption de l'enfant. Cette dernière comprend des renseignements généraux sur les adoptants et l'enfant adopté. Actuellement, il s'agit de la source de données la plus complète et la plus fiable pour la réalisation d'un portrait statistique, puisque le SAI n'est pas toujours informé de la date d'arrivée au Québec d'un enfant adopté.

Certains compléments d'information proviennent du système informatisé de suivi de la clientèle du SAI. Conséquemment, le lecteur devra tenir compte de deux limites importantes :

- ✘ La première concerne le fait que, dans quelques rares cas, il peut y avoir eu émission d'une lettre de non-objection, mais l'enfant n'est finalement pas entré au Canada.
- ✘ La seconde a trait à la période de référence, notamment, en ce qui a trait à l'analyse des données de 2000 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000). En effet, bien que les lettres de non-objection considérées dans l'analyse de 2000 aient été émises au cours de cette même année, l'entrée des enfants a pu se faire ultérieurement. Selon la façon de procéder dans certains pays, il peut s'écouler plusieurs mois entre l'émission de la lettre de non-objection et l'arrivée de l'enfant. Le lecteur devra également prendre cette limite en considération en ce qui a trait aux données sur l'âge des enfants adoptés. Ainsi, les analyses présentent une sous-estimation, de quelques mois du moins, de l'âge des enfants adoptés au moment de leur arrivée au Québec.

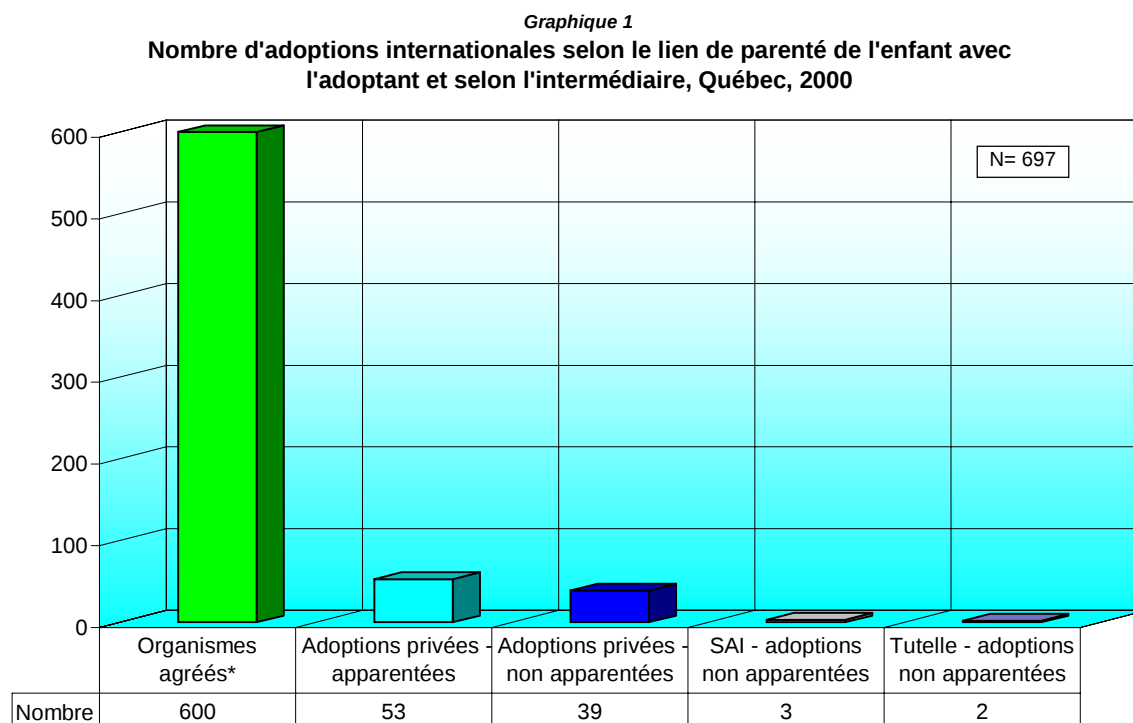
L'analyse des données est également limitée par la nature et la portée des renseignements saisis sur une base régulière par le SAI à des fins de compilation statistique. Elle permet toutefois d'offrir, à partir de quelques statistiques descriptives, une vue d'ensemble des principales caractéristiques des adoptions internationales réalisées au Québec.

LES ADOPTIONS INTERNATIONALES EN 2000

1 LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ADOPTION

1.1 Selon le lien de parenté

En 2000, l'adoption d'enfants apparentés (53) représentait 7,6 % de l'ensemble des adoptions internationales (697) (graphique 1). Les enfants ainsi adoptés provenaient de 16 pays, principalement d'Haïti (19), de la République démocratique du Congo (9) et de la Guinée (5).



* Quelques adoptions d'enfants apparentés aux adoptants sont parfois réalisées par les organismes agréés et incluses dans cette proportion.

Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.

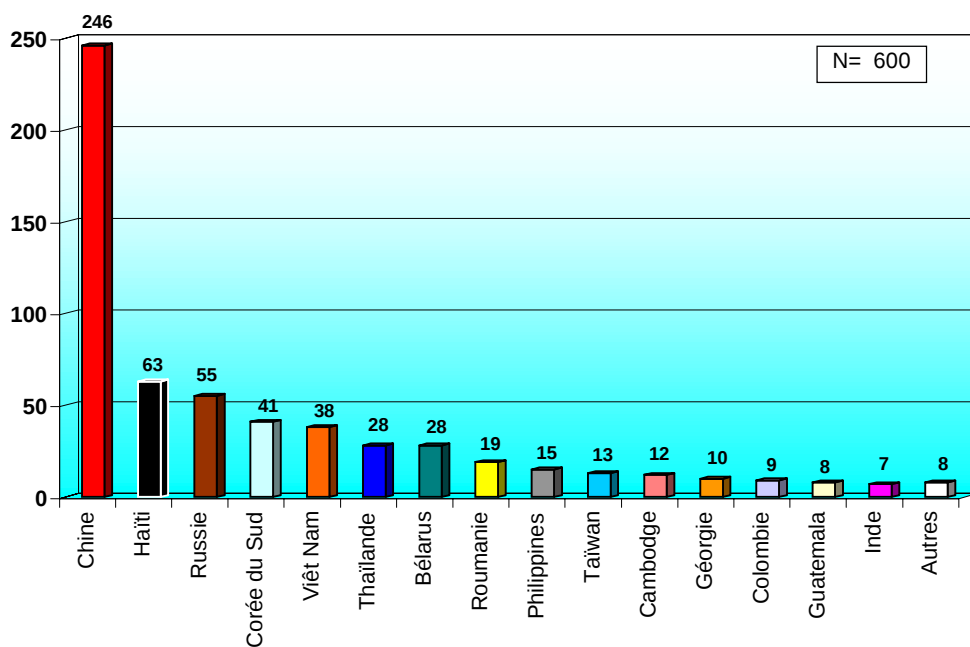
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Les autres adoptions, soit celles qui ne sont pas réalisées par l'intermédiaire des organismes agréés, se distinguent par l'âge généralement plus élevé des adoptés, une répartition plus équilibrée selon le sexe, l'âge des adoptants également plus élevé que la moyenne et, enfin, un plus grand nombre d'adoptants seuls.

1.2 Selon l'intermédiaire

En 2000, une proportion de 86,1 % des adoptions internationales au Québec se sont faites par l'intermédiaire d'organismes agréés (graphique 1). Au cours de cette année, 15 organismes agréés par le ministre de la Santé et des Services sociaux œuvrent en adoption internationale dans 19 pays. Les principaux pays d'origine sont la Chine, Haïti, la Russie, la Corée du Sud et le Viêt Nam (graphique 2). Étant donné l'importance prépondérante des organismes agréés agissant à titre d'intermédiaires, les tendances générales qui sont présentées dans le portrait statistique reflètent principalement celles de cette catégorie d'adoption.

Graphique 2
Nombre d'enfants adoptés par l'intermédiaire
des organismes agréés selon le pays d'origine, Québec, 2000



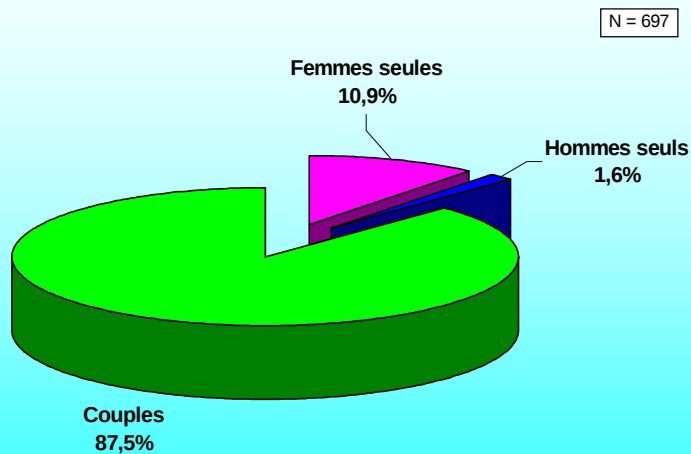
Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

2 PORTRAIT DES ADOPTANTS

2.1 Mode de vie conjugale

La plupart des adoptions d'enfants domiciliés à l'étranger sont réalisées par des couples (87,5 %). Par contre, 12,5 % des enfants sont adoptés par un adoptant seul et il s'agit d'une femme dans la majorité des cas (graphique 3).

Graphique 3
Répartition des adoptions internationales selon
le mode de vie conjugale des adoptants, Québec, 2000



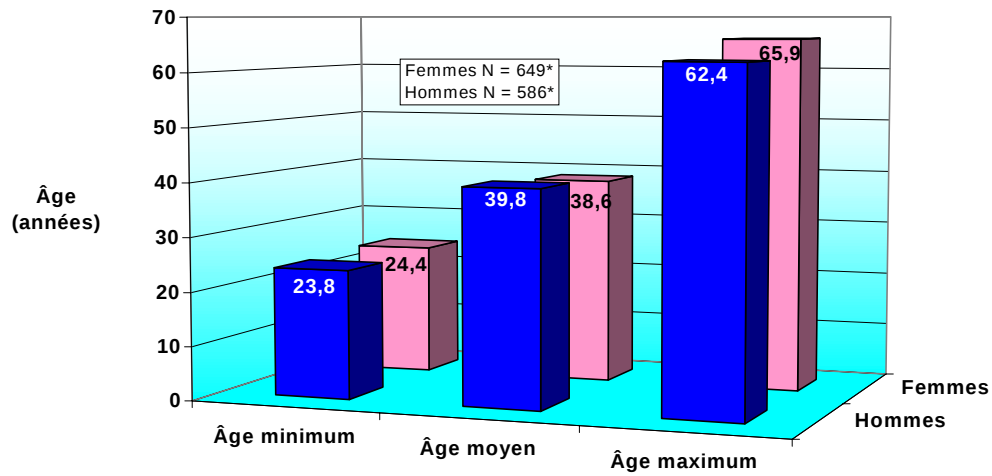
Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

2.2 Âge

La moyenne d'âge des adoptants est de 39,8 ans pour les hommes et de 38,6 ans pour les femmes (graphique 4). L'adoptante la plus âgée, soit 65,9 ans, a adopté une personne dont elle était la parente.

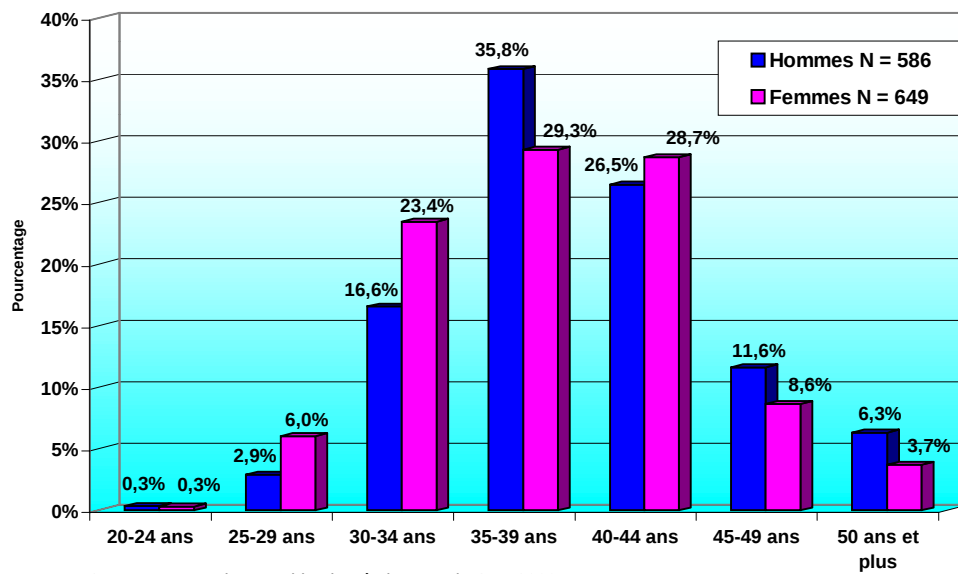
Environ 80 % des adoptants ont entre 30 et 44 ans, tant chez les femmes que chez les hommes. Cependant, les femmes sont réparties assez uniformément dans ce groupe d'âge, alors que les hommes sont plus nombreux dans celui des 35 à 44 ans (graphique 5).

Graphique 4
Âges minimum, moyen et maximum des adoptants
selon le sexe, Québec, 2000



* Les personnes adoptant plus d'un enfant simultanément ne sont comptabilisées qu'une seule fois.
 Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
 Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 5
Répartition des adoptants selon le groupe d'âge
et le sexe, Québec, 2000

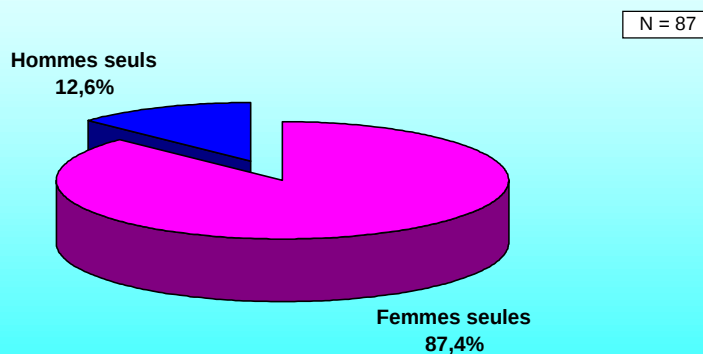


Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
 Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

2.3 Particularités des personnes qui adoptent seules

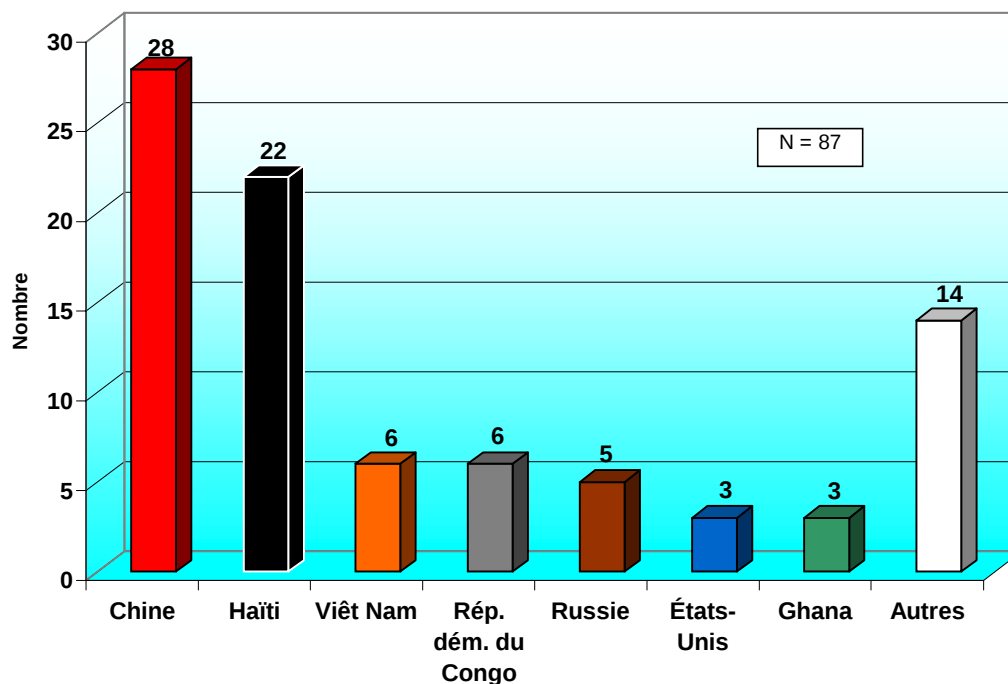
Les personnes qui adoptent seules sont majoritairement des femmes dans une proportion de 87,4 % (graphique 6). Certains pays, dont les quatre où l'on retrouve le plus grand nombre d'adoptions, permettent aux personnes adoptant seules d'entreprendre de telles démarches. Ainsi, elles adoptent principalement en Chine, en Haïti, au Viêt Nam et en Russie. Notons aussi que la plupart des hommes adoptant seuls recueillent des enfants venus d'Afrique, de la République démocratique du Congo et du Ghana, notamment (graphique 7). Dans ces cas, il s'agit principalement d'adoptions apparentées.

Graphique 6
Répartition des adoptions réalisées par des personnes
adoptant seules selon le sexe de l'adoptant, Québec, 2000



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 7
Nombre d'adoptions réalisées par des personnes adoptant seules selon le pays d'origine des enfants, Québec, 2000

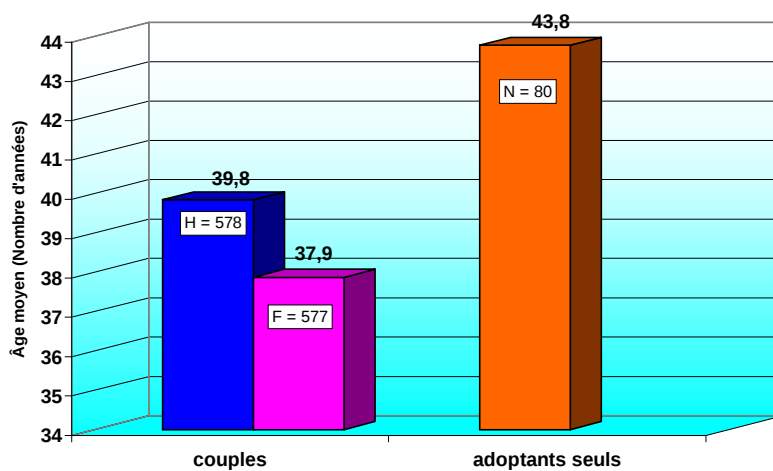


Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
 Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Enfin, la proportion d'adoptants seuls est plus élevée parmi les adoptions d'enfants apparentés, où elle atteint 47,2 % comparativement à 12,5 % pour l'ensemble des adoptions, toutes catégories confondues.

Les personnes qui adoptent seules sont plus âgées que celles qui adoptent en couple, soit respectivement 43,8 ans et 38,9 ans (graphique 8).

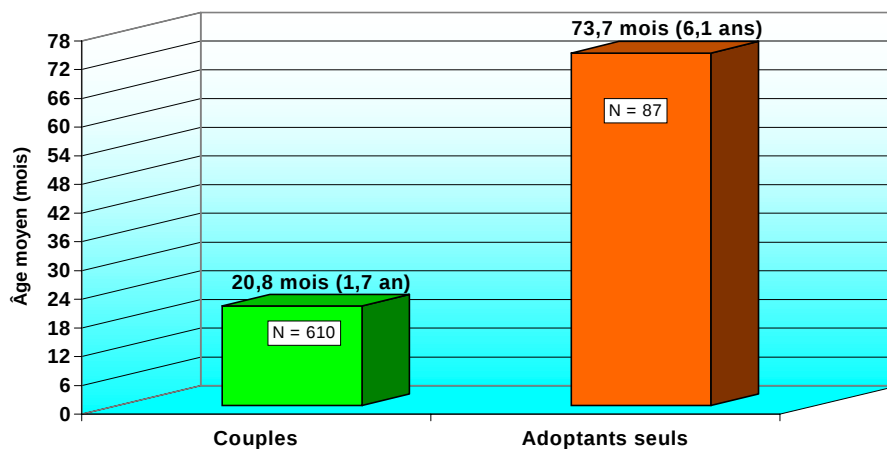
Graphique 8
Âge moyen des adoptants
selon le mode de vie conjugale, Québec, 2000



* Les adoptants seuls ne sont pas classés par sexe à cause du nombre restreint d'hommes dans cette situation.
Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

L'âge des enfants adoptés par des personnes seules est plus élevé que celui des enfants adoptés par des couples : l'âge moyen est de 73,7 mois dans le premier cas contre 20,8 mois dans le second (graphique 9).

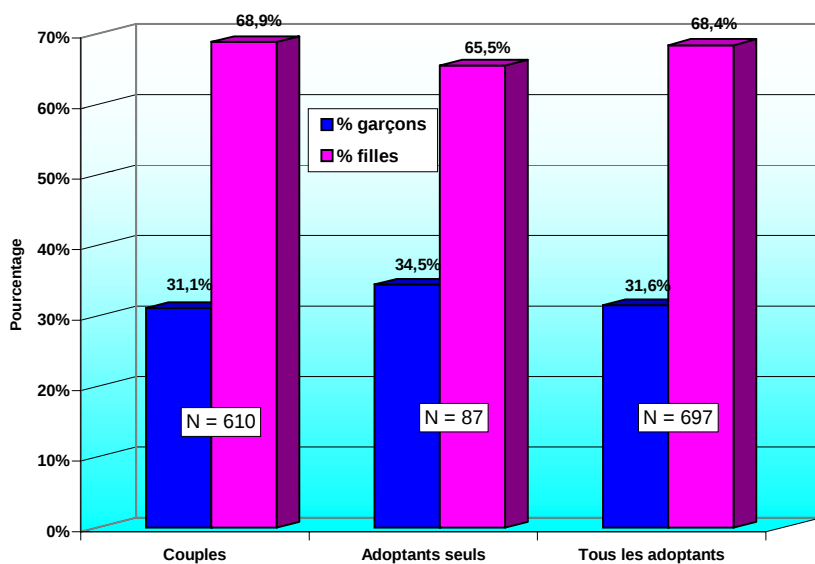
Graphique 9
Âge moyen des enfants selon le mode de vie conjugale
des adoptants, Québec, 2000



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

On ne constate que peu de différences entre les personnes qui adoptent seules et les couples quant à la répartition selon le sexe des enfants adoptés (graphique 10).

Graphique 10
Répartition des enfants adoptés selon le sexe
en fonction du mode de vie conjugal des adoptants, Québec, 2000

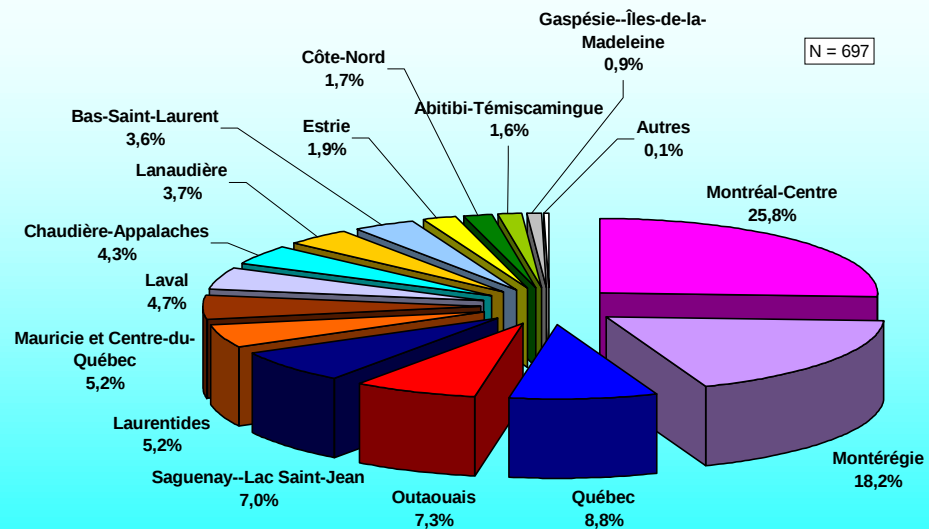


Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

2.4 Lieu de résidence

Afin de réaliser le portrait du lieu de résidence des adoptants, nous avons réparti les adoptions selon la région sociosanitaire où habitent les adoptants au moment de l'émission de la lettre de non-objection. Le Québec est divisé en 18 régions sociosanitaires qui correspondent chacune à un secteur géographique délimité à des fins d'attribution des ressources en matière de santé et qui coïncident généralement avec les limites territoriales des municipalités régionales de comté (MRC). Cette répartition permet de voir que le Grand Montréal (Montréal-Centre, Montérégie et Laval) regroupe 48,8 % de toutes les adoptions réalisées en 2000, Montréal-Centre comptabilisant à elle seule 25,8 % des adoptions (graphique 11). Dans ce dernier cas, une analyse plus approfondie montre une concentration un peu plus forte d'adoptants dans les municipalités de l'ouest de l'île (Outremont, Pierrefonds, Verdun/Île-des-Sœurs, Kirkland, Pointe-Claire, Dorval) et dans certains quartiers de l'ouest de Montréal, dont Notre-Dame-de-Grâce.

Graphique 11
Répartition des adoptions internationales selon la région sociosanitaire de résidence des adoptants, Québec, 2000



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

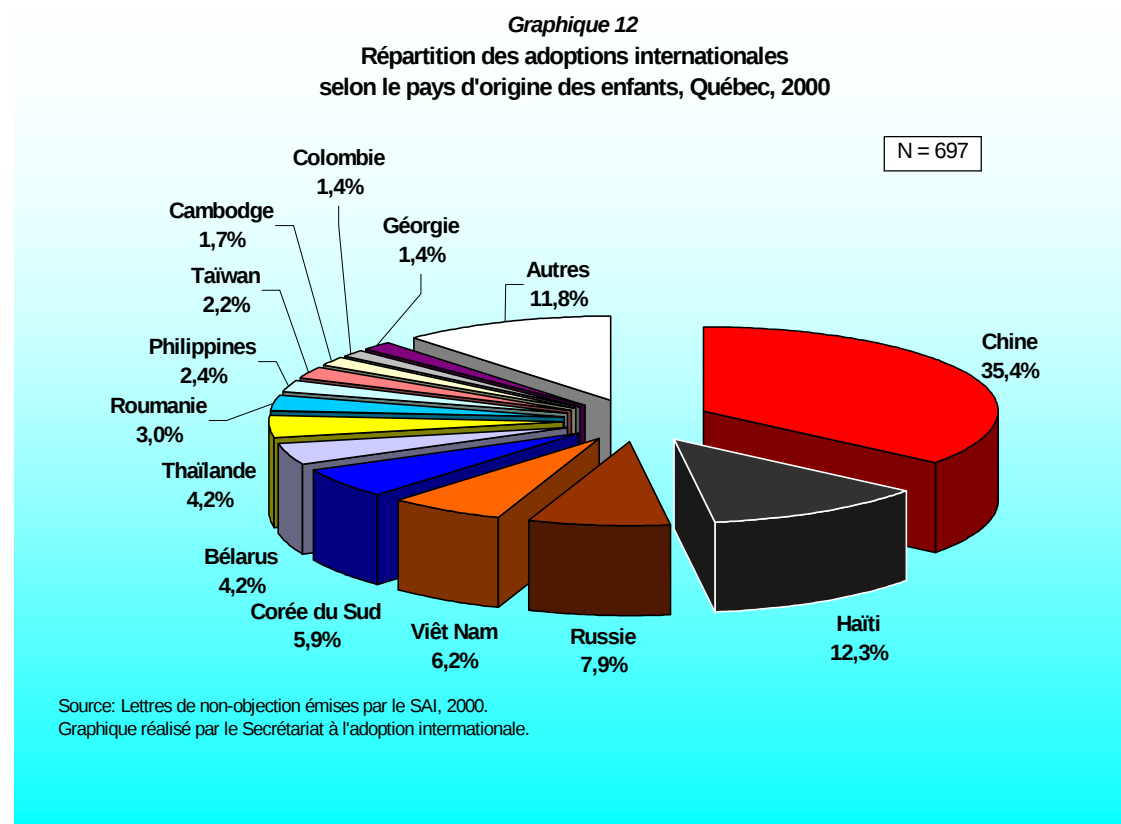
Toutefois, on constate que l'adoption internationale n'est pas l'apanage des résidents de la zone métropolitaine. En effet, la région de Québec compte 8,8 % des adoptions internationales, alors que les régions de l'Outaouais, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, des Laurentides ainsi que de la Mauricie et du Centre-du-Québec présentent des proportions de 5 % à 7 % chacune. Les autres régions enregistrent pour leur part des

proportions moindres. La répartition des adoptions internationales suit de façon semblable celle de la population du Québec selon les régions sociosanitaires¹.

3 PORTRAIT DES ENFANTS ADOPTÉS

3.1 Pays d'origine

En 2000, le SAI dénombre 697 adoptions, ce qui est inférieur à la moyenne enregistrée au cours de la décennie 1990-1999, alors que le nombre annuel moyen d'adoptions s'établissait à 790. Les enfants adoptés au cours de cette année provenaient de 41 pays, principalement de la Chine, d'Haïti, de la Russie, du Viêt Nam, de la Corée du Sud, du Bélarus et de la Thaïlande (graphique 12).

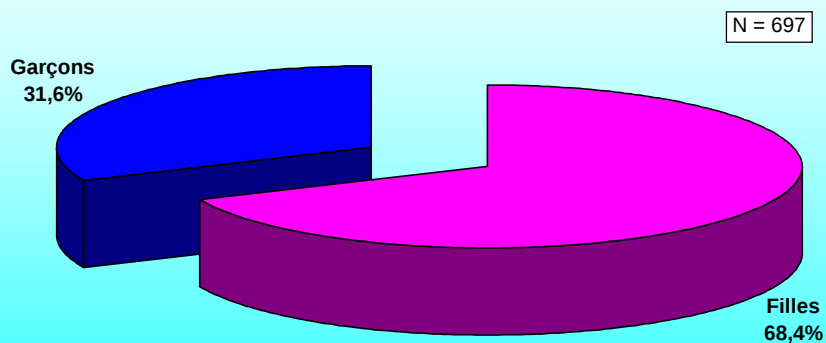


¹ Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, la population du Québec se répartissait en 2000 comme suit : Montréal (24,7 %), Montérégie (17,9 %), Québec (8,8 %), Laurentides (6,4 %), Lanaudière (5,4 %), Laval (4,8 %), Outaouais (4,3 %).

3.2 Sexe

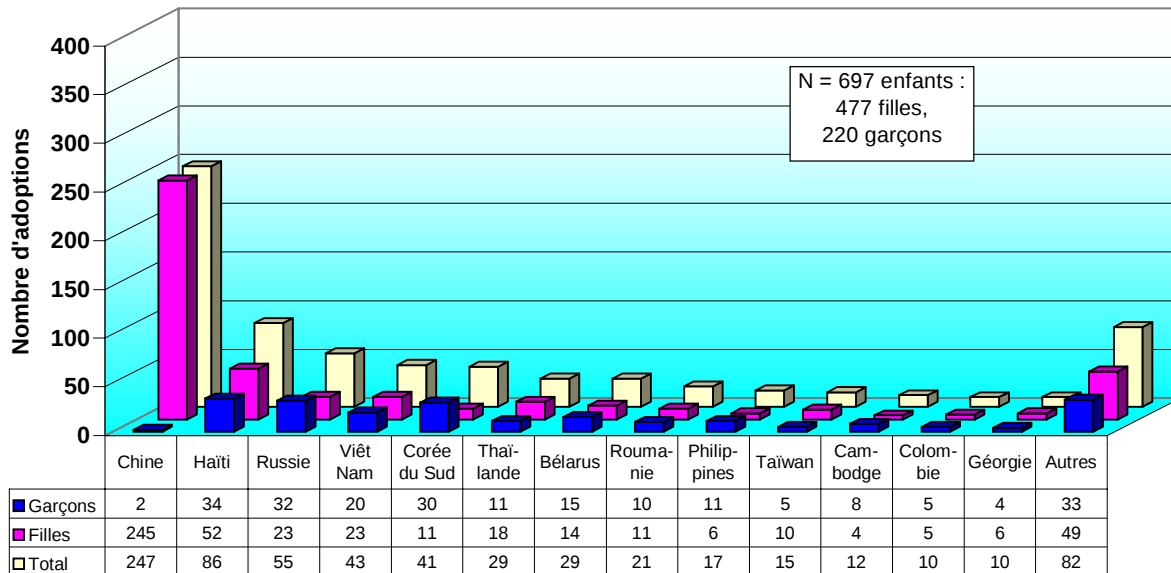
La grande majorité des enfants adoptés sont des filles (68,4 %), mais cette proportion est nettement influencée par le fait qu'on ne compte que 2 garçons parmi les 247 enfants venant de la Chine (graphique 13). Si l'on exclut la Chine, la proportion de filles s'établit tout de même à 51,6 %. Le graphique 14 montre la répartition des filles et des garçons selon les principaux pays d'origine des enfants.

Graphique 13
Répartition des adoptions internationales
selon le sexe de l'enfant, Québec, 2000



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 14
Nombre d'enfants adoptés
selon le pays d'origine et le sexe, Québec, 2000



* Note : Toutes les adoptions hors du Québec sont sous la responsabilité du Secrétariat à l'adoption internationale. Ceci inclut les adoptions d'enfants nés ailleurs au Canada. Ces dernières représentent environ 1 % du nombre total des adoptions internationales.
Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

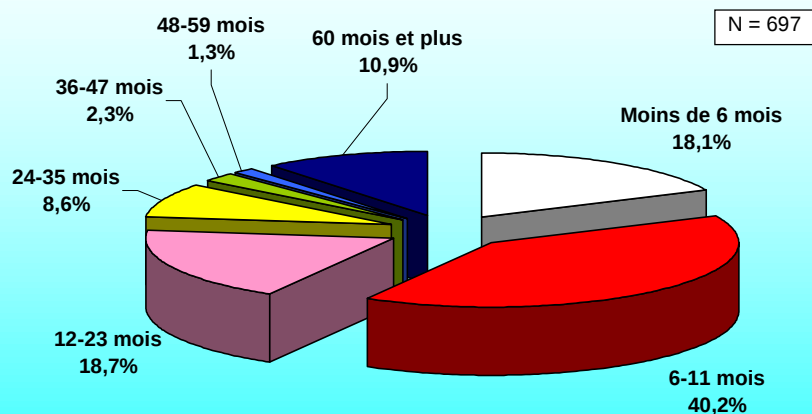
3.3 Âge

L'âge de chaque enfant a été calculé à partir de la date d'émission de la lettre de non-objection par le SAI et non à partir de celle de l'arrivée de l'enfant au Québec. Comme il peut s'écouler plusieurs mois entre ces deux étapes, les données utilisées dans la présente étude statistique montrent une légère sous-estimation de l'âge des enfants adoptés au moment de leur arrivée au Québec.

Ainsi, on constate que plus de la moitié des enfants adoptés hors du Québec (58,2 %) avaient moins de 12 mois au moment de l'émission de la lettre de non-objection. Cette proportion comprend les bébés de moins de 6 mois, qui représentent 18,1 % de tous les enfants adoptés. À l'autre extrémité de l'échelle, 12,2 % des enfants avaient au moins 48 mois lorsque la lettre de non-objection a été émise (graphique 15). La moyenne d'âge se situe à 27,4 mois.

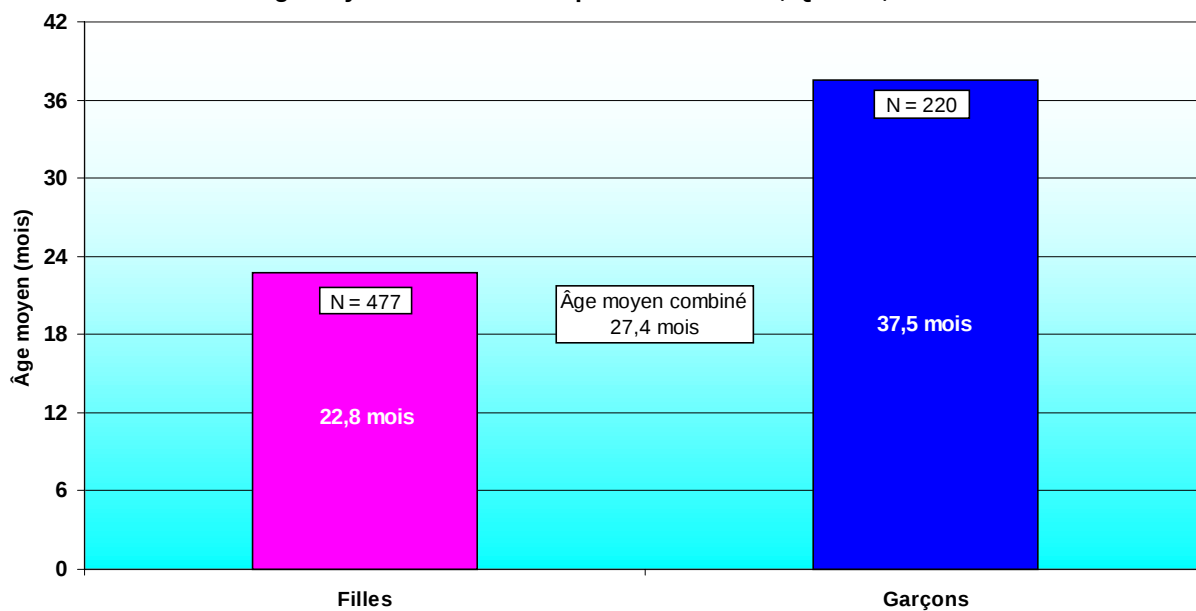
Les garçons étaient un peu plus âgés que les filles, leur âge moyen étant de 37,5 mois comparativement à 22,8 mois chez les filles (graphique 16).

Graphique 15
Répartition des enfants adoptés selon le groupe d'âge, Québec, 2000



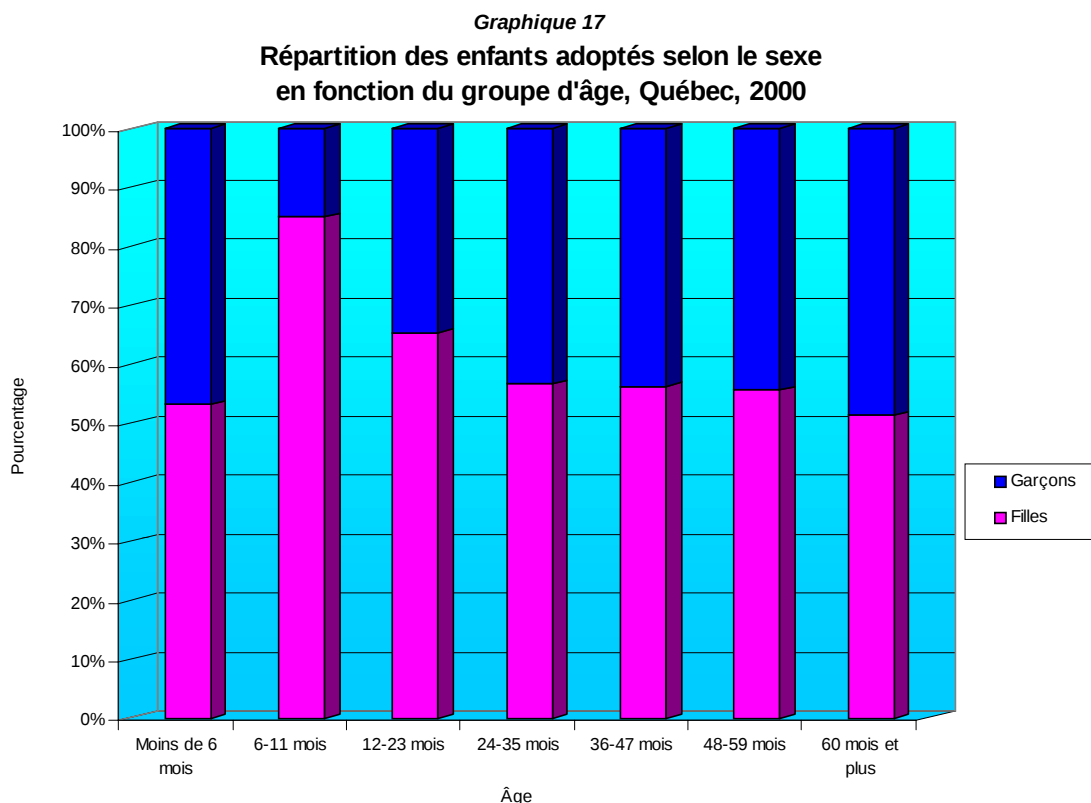
Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 16
Âge moyen des enfants adoptés selon le sexe, Québec, 2000



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

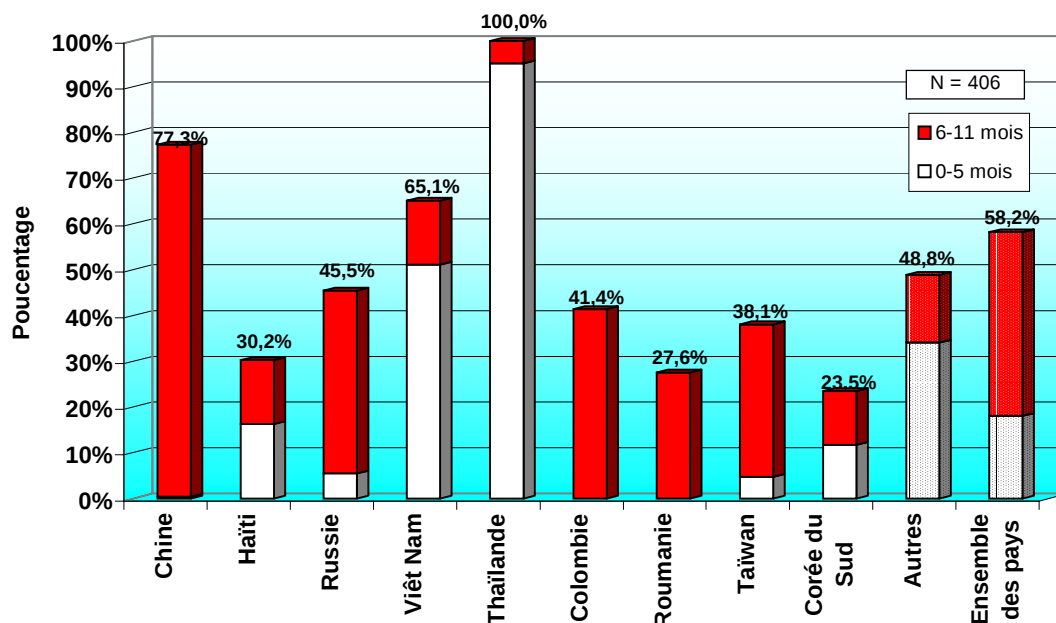
L'examen de la distribution des garçons et des filles selon les différentes tranches d'âge laisse voir une concentration relativement plus prononcée des garçons chez les enfants de moins de 6 mois ainsi que pour les 2 ans ou plus (graphique 17). Par ailleurs, la présence marquée des filles chez les bébés de 6 à 11 mois est principalement attribuable à la prédominance de ce groupe d'âge chez les enfants d'origine chinoise.



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

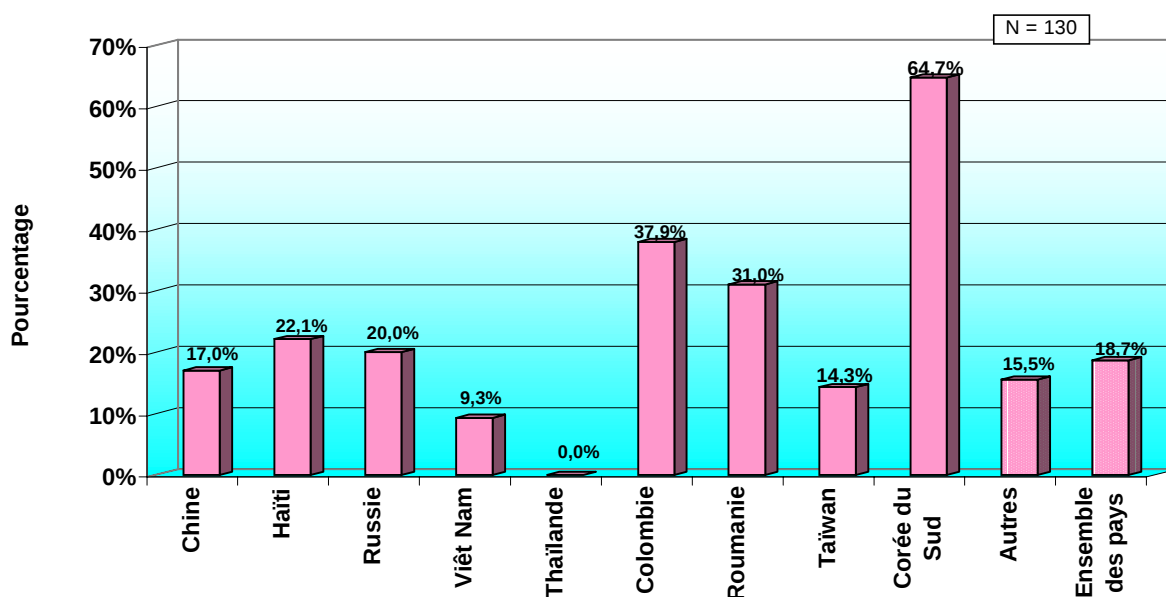
La totalité des adoptions d'enfants thaïlandais concernent des bébés âgés de moins de 12 mois, dont une majorité d'enfants de moins de 6 mois. La majorité des enfants venant de la Chine et du Viêt Nam ont également moins de 12 mois. Par contre, les enfants ayant entre 12 et 23 mois comptent pour près des deux tiers (64,7 %) des adoptions d'enfants originaires de la Corée du Sud, alors que les enfants roumains et taïwanais ont entre 24 et 47 mois. Finalement, notons qu'on retrouve un bon nombre d'enfants provenant d'Haïti, de la Russie et de la Colombie dans tous les groupes d'âge (graphiques 18 à 21).

Graphique 18
Proportions d'enfants adoptés ayant moins de 12 mois*
selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000



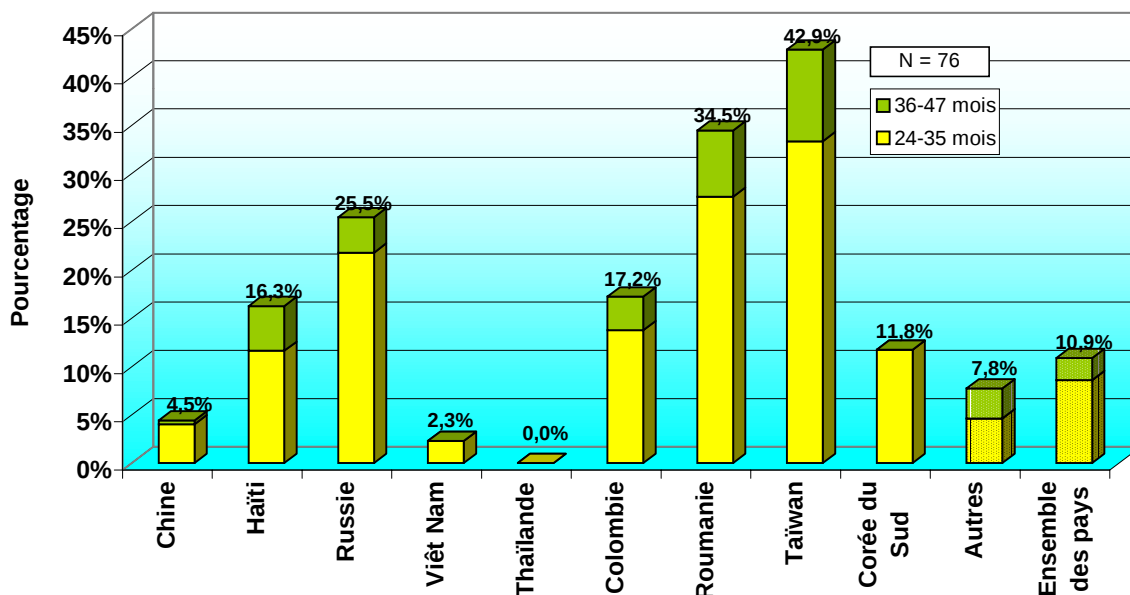
* L'âge de l'enfant est celui au moment de l'émission de la lettre de non-objection.
 Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
 Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 19
Proportions d'enfants adoptés ayant entre 12 et 23 mois*
selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000



* L'âge de l'enfant est celui au moment de l'émission de la lettre de non-objection.
 Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
 Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 20
Proportions d'enfants adoptés ayant entre 24 et 47 mois*
selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000

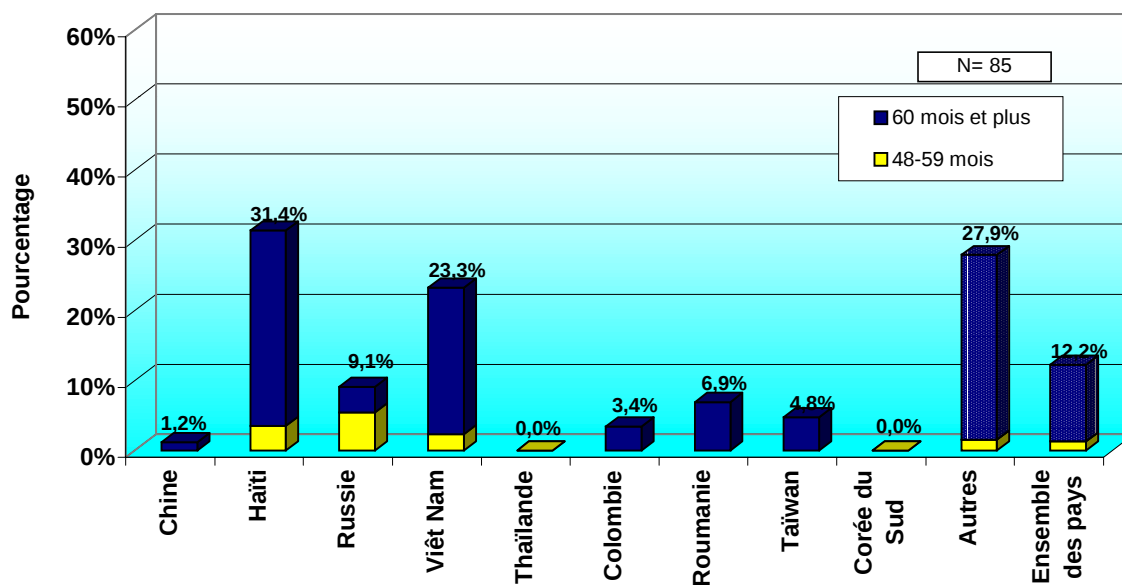


* L'âge de l'enfant est celui au moment de l'émission de la lettre de non-objection.

Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.

Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 21
Proportions d'enfants adoptés ayant 48 mois ou plus*
selon les principaux pays d'origine, Québec, 2000



* L'âge de l'enfant est celui au moment de l'émission de la lettre de non-objection.

Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.

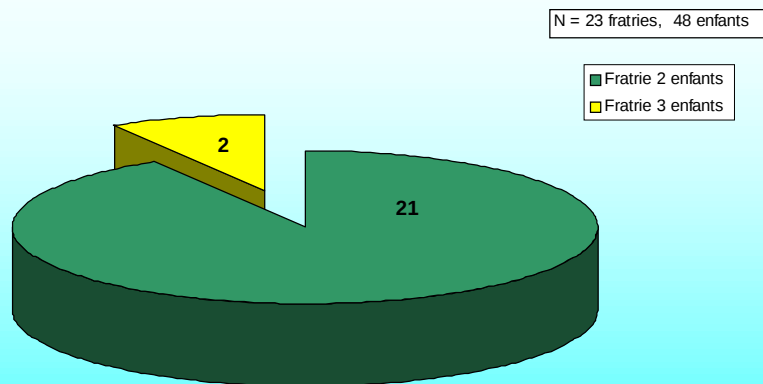
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

3.4 Fratries

En 2000, dans la majorité des adoptions internationales (94,4 %), un seul enfant était adopté au cours d'une même démarche. Toutefois, 5,6 % des démarches concernaient l'adoption simultanée de plusieurs enfants, le cas le plus fréquent étant l'adoption de plusieurs membres d'une même fratrie (3,5 % de l'ensemble des démarches).

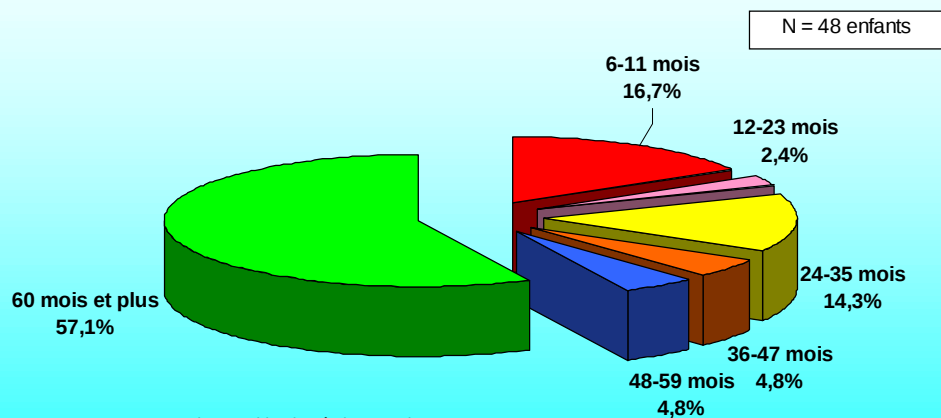
Ainsi, on dénombre 37 cas où plus d'un enfant a été adopté simultanément au cours de la même démarche. Parmi ces cas, on compte 23 adoptions de fratries, c'est-à-dire l'adoption simultanée de deux enfants ou plus ayant au moins un parent commun. Deux de ces fratries étaient composées de trois enfants, toutes les autres en comptaient deux (graphique 22). Il y a autant de garçons que de filles (52,1 % des enfants adoptés au sein d'une fratrie sont des garçons) et la moyenne d'âge des enfants ainsi adoptés est d'un peu plus de 7 ans. D'ailleurs, plus des deux tiers (57,1 %) de ces adoptions concernent des enfants de 5 ans ou plus (graphique 23). Les principaux pays d'origine des fratries sont Haïti, qui regroupe 22 % de celles-ci, la Roumanie et la République démocratique du Congo avec 13 % chacune (graphique 24). Par ailleurs, seize couples et trois personnes seules ont adopté des fratries. Dans dix cas, les adoptions se sont faites par l'intermédiaire d'un organisme agréé alors que, dans les neuf autres cas, les adoptions se sont faites sans intermédiaire, sept ayant été effectuées par des personnes apparentées aux enfants et, les autres, par des personnes non apparentées aux enfants de la fratrie.

Graphique 22
Nombre d'adoptions internationales de fratries
selon la taille de la fratrie, Québec, 2000



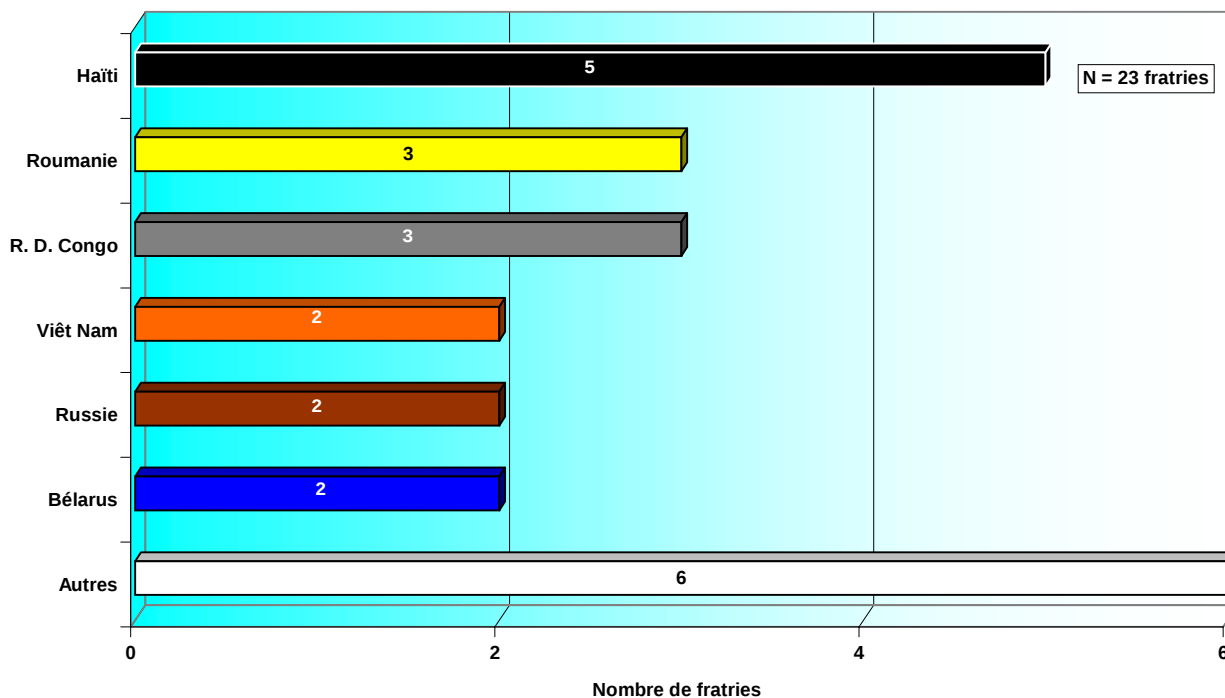
Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 23
Répartition des enfants adoptés au sein de fratries
selon le groupe d'âge, Québec, 2000



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
 Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.

Graphique 24
Nombre de fratries adoptées selon le pays d'origine, Québec, 2000



Source: Lettres de non-objection émises par le SAI, 2000.
 Graphique réalisé par le Secrétariat à l'adoption internationale.